



LES FICHES
RÉFÉRENCES
D'ATLANSUN

LE CENTRE TECHNIQUE DE PROPRETÉ ET DES DÉCHETS À BREST

Une installation solaire thermique pour la
production d'eau chaude sanitaire

LE PROJET EN BREF

À Brest, **dix panneaux solaires thermiques ont été installés sur le Centre technique de propreté et des déchets**. Ils couvrent 41 % des besoins en eau chaude des douches du personnel de la métropole travaillant pour le Centre (250 agents).

La société brestoise ANHEOL ENERGIE a assuré toute la maîtrise d'œuvre.

Les panneaux solaires du fabricant WEISHAUPT ont été installés par l'entreprise EPC de Plougastel. Ce site **ouvert 365 jours par an, consomme environ 1800L d'eau chaude par jour** à différents moments de la journée, il a donc fallu réaliser les travaux sans couper l'eau chaude qui alimente les douches. L'appoint est assuré par le gaz naturel. **L'installation du dispositif a été subventionnée par l'Ademe, au titre du « Fonds chaleur ».**



LES CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE CAPTEURS :

10

SURFACE :

23 m²

COÛT DU PROJET :

20 264 €

BESOINS QUOTIDIEN EN ECS :

1800 litres

PART DES BESOINS COUVERTS :

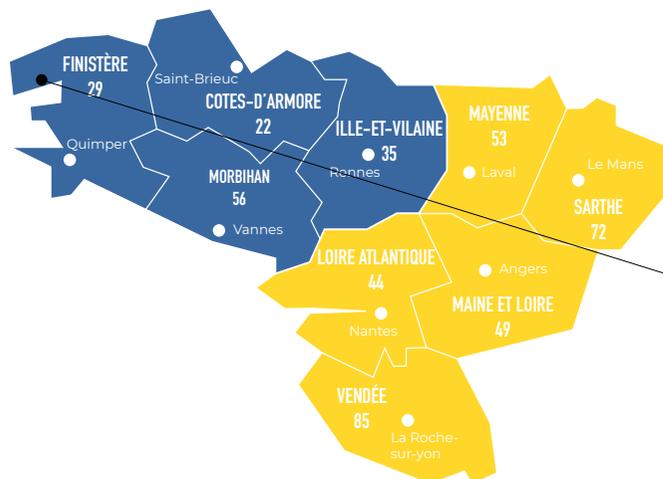
41%

ÉQUIVALENT DE CONSOMMATION* :

16 personnes

*consommation moyenne journalière

LOCALISATION



L'installation est à **Brest**,
une ville du **Finistère**

LA PAROLE A SYLVIE MINGANT, RESPONSABLE ÉNERGIE, DIRECTION ÉCOLOGIE URBAINE DE BREST MÉTROPOLE

« Notre projet s'inscrit dans le cadre du dispositif dénommé « *Chaleur d'ici même* », initié par le pôle métropolitain du Pays de Brest avec le soutien de l'Ademe Bretagne dans le cadre d'un contrat territorial pour le développement des EnR thermiques. Il est animé par Ener'gence, l'agence locale de l'énergie et du climat »



LES ACTEURS DU PROJET

MAÎTRISE D'OUVRAGE : **Brest Métropole**

MAÎTRE D'ŒUVRE ET BUREAU D'ÉTUDE: **Anhéol Energie**

INSTALLATION : **Elorn Plomberie Chauffage**

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE : **Alliance Soleil**

LE + DU PROJET

La consommation journalière d'eau chaude sanitaire de ce centre est particulièrement importante. Pouvoir **couvrir 41% de ces besoins avec du solaire thermique** permet non seulement de réduire la facture de gaz naturel mais également de montrer un bel **exemple d'engagement de la métropole brestoise** dans la réduction des émissions de CO₂.

